



## Communiqué de presse

Paris, le 17 février 2016

### **Annonce du Secrétaire d'Etat aux Transports sur les Trains d'Equilibre du Territoire**

#### **Les Régions prennent acte d'une reprise partielle de leurs propositions**

Ce vendredi 19 février, le Secrétaire d'Etat aux Transports a présenté une **nouvelle feuille de route sur les Trains d'Equilibre des Territoires (TET), dits trains Intercités**, notamment sur leur renouvellement.

**Philippe Richert, Président de l'ARF** avait appelé **Monsieur Vidalies et le Premier Ministre** pour regretter l'absence de travail préalable entre l'Etat et les Régions sur le devenir de ces TET et leur articulation avec les TER. En effet, les Régions, qui subissent la baisse des dotations de l'Etat et qui financent déjà 70 à 80% du coût du transport régional, ne peuvent être prises en compte uniquement comme une variable d'ajustement !

**Le Président de l'ARF** salue les pistes avancées par l'Etat pour le renouvellement des TET privilégiant les propositions des Régions. Elles prévoient la ré-utilisation des contrats-cadres existants pour les TER, actuellement produits par Alstom et Bombardier. Cela permet d'apporter des solutions performantes à moindre coût pour la collectivité publique, Etat et Régions, notamment en mutualisant les coûts de développement, d'exploitation et de maintenance des trains.

« L'Etat a accepté pour certaines lignes de trains Intercités de prendre en compte les propositions des Régions, ce qui est un retour au moins partiel au principe de réalité » a tenu à indiquer le Président de l'ARF.

Les Régions continuent toutefois de s'interroger sur l'introduction d'un nouveau matériel spécifique pour les lignes où les solutions industrielles proposées seraient jugées insatisfaisantes par l'Etat.

Les Régions rappellent que les industriels retenus dans les contrats cadres existant disposent de la capacité d'innovation requise pour adapter à moindre coût leur produit

**pour qu'ils répondent aux exigences techniques et fonctionnelles des futurs matériels roulant des trains Intercités, et ce au bénéfice immédiat de centaines de milliers de voyageurs de ces trains qui verront leurs conditions de voyage nettement améliorées.**

Dans ce cadre, Philippe Richert a annoncé son souhait d'organiser des réunions de travail spécifiques entre l'Etat, les Régions et les représentants d'Alstom et de Bombardier.

*« Ainsi, le lancement d'un nouvel appel d'offres coûteux pour les finances publiques et nécessitant un délai de développement de près de trois ans doit être limité aux seuls cas de figure pour lesquels aucune solution actuelle n'est envisageable »* a réagi Philippe Richert

Enfin, les Régions déplorent la décision de l'Etat qui sans aucune concertation a fait le choix de supprimer la majorité des trains de nuit au 1er juillet 2016. Les appels à manifestation d'intérêt proposés ne constituent pas une garantie suffisante pour la pérennité de ces services.

**Les nouveaux exécutifs régionaux demandent enfin à rencontrer rapidement le Préfet François Philizot dans le cadre de la mission de concertation qui lui a été confiée.**

Contact presse : Natacha HAMANN 06.51.29.92.19. [@nhamann@arf-regions.org](mailto:@nhamann@arf-regions.org)

Copyright © 2016 Association des Régions de France, All rights reserved.

[unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)